

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3733 - Lundi 12 Octobre 2020 - Prix : 200 Fc

OCTOBRE ROSE

Un week-end dédié à la mammographie par l'ACCF



Participatants à la journée sensibilisation pour la mamographie.

VISITE DE L'AMBASSADRICE DE FRANCE À LA MAISON
D'ARRÊT DE MORONI

**Soilihi Ali Said : "Les prisonniers
méritent un apprentissage "**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Octobre 2020

Lever du soleil:

05h 44mn

Coucher du soleil:

18h 04mn

Fadjr : 04h 32mn

Dhouhr : 11h 58mn

Ansr : 15h 19mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 21mn



ECONOMIE/ANJOUAN

La société SCK en difficulté

La société de concassage sis à Ouani Anjouan, SCK (Société Comores-Koweït) qui a remplacé CGH (Comoro-Golf-Holding) traverse une situation de crise qui a

déclenché une grève illimitée selon les ouvriers. Ces derniers réclament 4 mois d'arriérés de salaires.



La société SCK n'arrive plus à supporter les charges depuis plusieurs mois. Les employés de cette entreprise comptabilisent aujourd'hui 4 mois d'arriérés de salaires (juin à septembre) et pour la énième fois, ils ont déclenché une grève depuis la semaine dernière. « Nous travaillons pour les autres. La société est mal gérée et encaissent sans pouvoir produire » indique dans l'anonymat une employée de la société qui vise à partir. Un conducteur d'engin indique que « la société connaît des lourdes difficultés dans tous les domaines. Les machines sont à 80% tombées en panne. Et aujourd'hui, la gestion hasardeuse est devenue la cause primordiale de

ces imperfections qui plombent la société ».

La Gazette des Comores a tenté à multiples reprises de joindre le DAF (directeur administratif et financier) de la société pour jauger la situation mais ce dernier reste injoignable. A titre d'information, le Directeur Général (Egyptien) de cette société, Monsieur Amri est parti et selon des informations internes de la société, ce « grand boss » ne sera pas de retour.

Rappelons juste que cette société est créée en 2018 en remplaçant l'ancienne CGH de Bashar Kiwan et emploie à ce jour plus de 200 personnes. Sur place le constat est très amer. Des gros engins, des camions et d'autres machines sont

en panne ou abandonnés. Des milliards transformés en cendre sous les yeux de l'Etat comorien qui est actionnaire à 50%.

De l'autre côté, on parle de facilité emploi et ici, une grosse société qui tournerait des centaines de millions de francs par mois, est lâchée par l'Etat. Des clients sont victimes du retard de production et à l'heure où les employés sont en grève à cause d'une sécheresse financière, zéro production fera aussi des victimes qui ont déjà réglé leurs factures. Ces derniers jours, on apprend qu'une nouvelle société signera un contrat avec l'Etat pour récupérer la société.

Nabil Jaffar

ENVIRONNEMENT

Fazul promet de soutenir les jeunes pour la protection de l'environnement

Compte tenu de la gravité de la situation environnementale de l'île, le gouverneur de l'île de Mohéli, Mohamed Said Fazul a reçu le 07 octobre dernier les différents responsables en charge de l'environnement à Mohéli. Le chef de l'exécutif de l'île appelle à chacun de prendre ses responsabilités pour préserver l'environnement.

Le gouverneur de l'île de Mohéli a reçu à Fomboni les militaires, les magistrats, les jeunes et les autorités locales en relation avec le dossier pour leur parler la question de l'environnement. Dans cette île la plus exotique des quatre îles formant l'archipel des Comores, la biodiversité est menacée d'extinction, des espèces endémiques risquent de s'éteindre mais aussi les ressources naturelles. Le chef de l'exécutif de l'île exige des réponses pratiques à la hauteur des enjeux et des menaces et promet d'apporter son soutien pour la protection de l'environnement. « Je sollicite l'implication de tous dans ce combat afin d'accompagner l'initiative visant à faire de Mohéli une île verte mais aussi mieux se préparer à s'inscrire dans l'Unesco comme île réserve de biosphère », affirme le

gouverneur de l'île, Mohamed Said Fazul.

Pour atteindre ses objectifs, le gouverneur de l'île s'engage à adopter des mesures pour la protection de l'environnement et le développement ainsi que des programmes allant dans ce sens. Mohamed Said Fazul fait référence à l'interdiction des sachets en plastique dans l'île. « Prochainement, je vais signer un arrêté pour interdire un certain nombre de choses pour sauver notre île », dit-il. Et dans ce sens, il promet d'apporter son accompagnement financier ou matériel pour les jeunes. « Dans nos villes et villages, il y a des associations qui militent déjà pour la protection de l'environnement. Il ne suffit que de les accompagner », indique le gouverneur de l'île de Mohéli.

La question des déchets est devenue aussi une des préoccupations du gouverneur et il a demandé la mise en place d'une commission technique qui proposera rapidement des mesures à prendre. « Les organismes internationaux ont accepté de nous accompagner dans ce combat mais on doit être à l'œuvre pour pouvoir le faire », conclut-il.

Raanti Aboubacar



Rencontre Fazul et les jeunes pour l'Environnement.



COMMUNIQUE

La SONELEC informe que suite aux interventions de ses équipes techniques, depuis 24 h déjà, une amélioration progressive est observée dans presque toutes les régions de l'Île comme prévu.

La SONELEC rassure à ses clients, de ne ménager aucun effort pour le rétablissement effectif de sa production et pour revenir dans son programme de distribution antérieur.

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

OCTOBRE ROSE

Un week-end dédié à la mammographie par l'ACCF

Comme prévu, l'Association Comorienne de lutte contre le Cancer chez la Femme (ACCF) a organisé une journée porte ouverte dédiée à la mammographie au centre d'imagerie médicale du docteur Soimihi. Le but de cette journée est de sensibiliser les femmes surtout l'information de la maladie le plus rapidement.

Environ 46 femmes ont été inscrites pour la mammographie au centre d'imagerie médicale de Dr Soimihi ce week-end.

Cette journée porte ouverte a été organisée par l'Association Comorienne de lutte contre le Cancer chez la Femme (ACCF) dans le but de faciliter le diagnostic des femmes par la mammographie. Face à la presse, le docteur Hissane, médecin de santé publique auprès de l'OMS a expliqué que cette maladie n'a pas de cause bien déterminée mais il peut y avoir des facteurs héréditaires, environnementaux ou de l'interruption d'un allaitement. « Tous ces facteurs peuvent être la cause d'un cancer », souligne-t-elle.

Cette maladie peut toucher toutes les tranches d'âges mais plus particulièrement les femmes de 50 ans et plus. « Le mieux est de se diagnostiquer le plus rapidement surtout pour les personnes dont leurs parents sont touchés par cette pathologie », prévient-elle.

Pour éviter cette maladie, il est recommandé de tenir une hygiène de vie, de ne pas interrompre l'allaitement ou bien de ne pas toucher des toxines comme le tabac. « Il est difficile de savoir qui représentera un cancer du sein. Le pronostic du

cancer du sein dépend de la taille et du stade de la tumeur à savoir étendue, métastases, ainsi que du type de tumeur. Les femmes dont la tumeur a été découverte à un stade précoce, c'est à dire petite tumeur, pas des ganglions lymphatiques, pas de signe permettant de penser que la tumeur est agressive, elles ont des grandes chances de guérissons », explique-t-elle, avant d'ajouter que « elles devront apprendre les techniques de palpations, c'est à dire le massage au sein ».

Cette journée était l'occasion

pour la directrice du centre médical de Soimihi de réaffirmer cet engagement par le biais de l'hôpital pour faciliter le diagnostic chaque année. « Comme tout les ans et encore dans les années à venir, nous appuierons l'ACCF en ce mois d'octobre en réduisant le tarif de la mammographie pour permettre à tout le monde de se faire diagnostiquer et de s'informer sur cette pathologie », avance Ibrahim Haoulat.

Andjouza Abouheir

POINT DE PRESSE DE SOUNHADJ ATTOUMANE

"Nul n'est au dessus de la loi peu importe son statut"

La paix, la démocratie, l'importance de la constitution et le respect des institutions et des décisions de justice sont les maîtres mots utilisés par le secrétaire général de la présidence, Sounhadj Attoumane. Devant la presse, le cardiologue et ancien ministre de la Santé sous Sambi a rappelé que ces concepts doivent aller ensemble pour assurer le développement du pays.

Lors d'un point de presse tenu au palais présidentiel de Beiti Salam, le secrétaire général de la présidence, Sounhadj Attoumane est revenu sur l'actualité du pays notamment la sortie médiatique du Président de l'Union à Batsa Itsandra vendredi dernier. L'ancien ministre de la Santé sous l'ère Sambi s'allie au discours d'Azali Assoumani sur la paix. Et selon lui, « la paix des Comores n'a pas de prix ». « Le Président de la République ne cesse de rappeler l'importance et la nécessité de promouvoir la paix. Cette dernière n'est pas une exclusivité pour la situation

de discordes mais elle concerne tout notre quotidien. La paix est indispensable pour le développement du pays, c'est pourquoi nous ne cesserons jamais de rappeler son importance », profère-t-il devant la presse.

En plus, l'ancien ministre évoque les libertés individuelles et collectives. Et selon lui, « la liberté s'arrête là où commence celle de l'autre ». Pour le conférencier, tout doit être réciproque et estime que chaque citoyen doit en tenir compte comme le stipule la constitution. « Non seulement on ne doit pas oublier la liberté de soi mais aussi la liberté d'autrui. Que cela soit dans la constitution, dans les débats, dans la gouvernance du pays ou dans la prise de décision », rappelle-t-il en pointant du doigt l'installation de la mairie de Moroni et bien évidemment la lettre écrite par le ministre de l'intérieur, Mohamed Daoudou, interférant dans la décision rendue par la cour suprême. « Ce sont des habitudes dans les démocraties. Les juges répondent à toutes les questions et c'est bien ce qu'a fait la



Sounhadj Attoumane en conférence de presse.

Cour Suprême. Ce qui prouve notre démocratie, c'est que chacun peut s'exprimer librement et cela en respectant l'autre », dit-il.

Pour Sounhadj Attoumane, « nul n'est au-dessus de la loi » et cela « peu importe le statut de la personne ». Ce dernier rappelle à tout un chacun de se conformer aux décisions de justice sans bavure aucune au risque de mettre en péril la paix dans

l'archipel. Comme il est de coutume chez les collaborateurs du chef de l'Etat, la place de l'opposition ne pouvait pas manquer d'être abordée. Il invite alors les opposants à débattre pour améliorer la démocratie. Pour évoquer l'importance de la liberté collective, Sounhadj Attoumane estime que c'est le rôle que tous les acteurs politiques doivent jouer et que cela soit de l'oppo-

sition ou du régime. « L'opposition doit être constructive. Elle doit respecter l'Etat, le pays et toutes les institutions », lance-t-il en affirmant que dans une situation quelconque, « chaque citoyen doit connaître ses droits et ses devoirs ».

A.O Yazid

VISITE DE L'AMBASSADRICE DE FRANCE À LA MAISON D'ARRÊT DE MORONI

Soilihi Ali Said : "Les prisonniers méritent un apprentissage"

L'ambassadrice de France a effectué une visite à la maison d'arrêt de Moroni vendredi dernier. Une occasion pour cette dernière de s'imprégner des doléances des prisonniers mais aussi de la prison en soi.

L'ambassadrice de France, Jacqueline Bazza Mozoni a effectué vendredi 09 octobre dernier, une visite inopinée à la Maison d'arrêt de Moroni. Cette visite fait suite à la mise en place d'un dispensaire par le biais de Caritas Comores aux différents établissements pénitenciers du pays. C'était aussi l'occasion pour cette diplomate de prendre des nouvelles sur la santé des incarcérés, surtout en cette période de la Covid-19 où la

prison est surpeuplée. En attendant que l'Etat trouve une solution pour désengorger les lieux, trois machi-

nes désinfectantes ont été octroyées à la Maison d'arrêt de Moroni.

Au delà de l'épidémie à la pri-



Visite de l'ambassadrice de France à la Prison de Moroni.

son, l'enseignement en milieu pénitentiaire s'inscrit dans la politique du directeur des administrations pénitentiaires. Sa finalité est de permettre aux détenus de se doter des compétences nécessaires pour se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle après la prison. « J'ai transformé mon bureau en une classe de troisième et terminale pour aider ces prisonniers car j'estime qu'ils ont le droit de changer et d'espérer une meilleure vie », souligne Soilihi Ali Said. Une idée bien appréciée par l'ambassadrice qui estime également que l'idée d'un apprentissage à l'insertion n'est pas à exclure. Elle promet de faire le nécessaire pour équiper la prison en matériel scolaire que ça soit des bancs ou bien des manuels surtout pour les deux fem-

mes détenues. « Les détenus ont le droit d'apprendre et de faire quelque chose à partir de la prison », avance-t-il.

Ce dernier fait un appel à tous les établissements scolaires de les aider à leur tour dans les autres matières. « Pour l'instant, j'ai seulement un professeur de mathématique et de français et ce ne sont que des bénévoles. J'appelle donc les autres à venir soutenir ces gens pour leur offrir un meilleur avenir après la prison », conclut-il. Cette visite de l'ambassadrice va se poursuivre aussi dans les prisons d'Anjouan et de Mohéli.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Pomwezi dit non au viol sur mineurs

Dans le but de lutter contre les violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants, l'association Pomwezi a organisé au Groupe Scolaire Avenir un spectacle de Slam pour dire non aux viols sur mineurs. Les salmeurs appellent la justice à prendre ses responsabilités.

"**M**oi je suis Sona. Je suis la petite fille violée par mon beau père qui par mes brûlures et mes blessures internes, on m'oblige de me taire pour sauver l'honneur Ba Wola Foundi. Ma parole ne sera pas crue que la sienne. Aujourd'hui on crie : on en a assez ». C'est par ce message que le collectif Pomwezi en collaboration avec d'autres associations de slam a organisé un spectacle de slam samedi dernier pour sensibiliser sur les agressions sexuelles faites aux femmes et aux enfants. Devant les associations de lutte contre les agressions sexuelles comme l'ONG Hifadhui, Petits Anges Soubouti wambe, Mwana tsi wamdzima et d'autres sur les actes de viols, les organisateurs ont procédé à une ribambelle de slam qui a enivré l'artiste Salim Ali Amir, qui, à travers ses chansons lutte contre les viols sur mineurs comme la



ONG Pomwezi devant la presse contre les viols sur mineurs.

chanson « Pédophile ».

« Il est à s'inquiéter si aujourd'hui ce sont nos enfants qui crient qu'ils ont assez enduré le silence après avoir été victimes de leurs beaux pères, des maîtres coraniques et de hautes personnalités. Je suis vraiment touché par cette initiative et je fais savoir que le mode vestimentaire n'est pas la cause à retenir sur les harcèlements sexuels car il y'a des cas qui relèvent des filles qui n'ont pas atteints 7 ans. Donc il n'est pas question d'habillement », avan-

ce la présidente des Petits Anges Hissane Msa Hazi Rassoul avant d'exhorter les parents d'être les yeux et les oreilles de leurs enfants contre les violeurs. « Il faut que les familles soient vigilantes », lance-t-il.

Pour Mab El Had, la drogue est la cause principale de toute violence. S'adressant aux participants, l'auteur de « Regard biaisé » a montré que les drogues ont détruit la vie de plusieurs jeunes. « Les semaines prochaines, nous avons l'idée de

projeter au GSA les conséquences liées à la drogue pour que les jeunes puissent comprendre les méfaits car les maisons Chicha sont devenues les lieux où les jeunes apprennent le pire », annonce-t-il. Cette optique est appuyée par la commissaire au genre et de la protection sociale qui estime que « le Chicha nuit à la santé des jeunes des moins de 20 ans mais des actions seront menées pour structurer tous ça ».

Kamal Gamal

La Gazette des Comores
 Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
 Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
 Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
 Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
 Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Chronique Sportive
 B.M. Gondet
 Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
 Responsable commercial
 Mariama Mhoma
 Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
 Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
 Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

en vue de la sélection d'un Consultant Individuel pour assurer le «suivi et évaluation du Projet Régional SWIOFish2»

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish Regional (Second South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Elle se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de Consultant Individuel qui assurera le « suivi et évaluation du Projet Régional SWIOFish2 ».

2. La mission du consultant consiste à développer et mettre en œuvre un système de suivi tant au niveau opérationnel des activités du projet SWIOFish2 que d'appuyer les coordinateurs pour la supervision générale de ce projet;

3. La mission sera effectuée à distance avec une éventuelle mission au siège du COI.

4. Le Consultant travaillera sous la supervision de la Commission de l'Océan Indien.

5. La durée estimée de réalisation de cette mission est de vingt homme-jours sur une période de trois mois (novembre 2020-février 2021).

6. La Commission de l'Océan Indien (COI) invite les consultants à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir les infor-

mations justifiant qu'ils sont en mesure de mettre en œuvre les expertises nécessaires et d'exécuter les prestations en question (curriculum vitae, copie des diplômes et attestations, références concernant l'exécution de contrats analogues, ...).

7. Une version des termes de référence est disponible sur le site web de la Commission de l'Océan Indien <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c022>

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en version électronique sous format non compressé aux adresses ci-après au plus tard le **lundi 26 Octobre 2020**:

e-mail : innocent.miada@coi-ioc.org et : njiva.r@coi-ioc.org

Référence : « (SW2/Y3-C022) Individual Consultant for the SWIOFish2 Project Monitoring and Evaluation »

9. Les consultants individuels seront sélectionnés en accord avec les procédures définies par les Directives de la Banque Mondiale sur la Sélection et l'Emploi des Consultants.

10. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'Océan Indien (COI) en envoyant un courriel aux adresses visées au paragraphe 8.

CoNOR/FIFA: ARBITRES ÉLITES EN VIDÉO-CONFÉRENCE

Fin de la formation des arbitres masculins de haut niveau

Têtes demi-pleines, les vingt cinq arbitres et assistants d'élite, exclusivement masculins, relevant du CoNor de la Ffc, se sont séparés, têtes bien faites après un encadrement pédagogiquement bien soutenu, de trois jours sur le cours M A-Fifa en ligne. Les intervenants, quatre instructeurs nationaux pour la phase technique et pratique, et trois du continent, dépêchés par la Caf et la Fifa, pour la théorie par vidéo-conférence. La cérémonie de clôture a eu lieu le vendredi 9 octobre 2020, toujours à Moroni.

Le cours M A-Fifa en ligne, organisé à Moroni par le Comité de Normalisation (CoNor) de la Fédération de Football des Comores (Ffc), du 7 au 9 octobre 2020, avec l'assistance logistique et pédagogique de la Fédération internationale de Football Association (Fifa) a pris fin le vendredi 9 octobre dernier. Nadjli Saïd Ali est un arbitre de la ligue de l'île de Mohéli. Il salue les initiateurs de la session : « Les trois îles étaient représentés dans cette formation à distance : 12 d'ici, 9 de Ndzouani et nous, Mohéliens, deux. On a travaillé dans un climat d'ambiance et de courtoisie. Même si les instructeurs, deux Rwandais et un

Algérien ont opéré de loin, chacun dans son pays, la communication était pertinente et claire. Le complément des connaissances acquis est riche, intéressant et profitable. Je suis très content, et je remercie du fond du cœur les organisateurs ».

Dans cette session, les 23e femmes sur le terrain ont brillé par leur absence. Le commun des mortels s'interroge si le CoNor et la Ffc sont des féministes, et s'ils partagent réellement la lutte pour la promotion du genre ? Un reporter de la Ffc intervient et prêche dans sa paroisse : « les dames arbitres ont encore un niveau faible. Elles doivent fournir de gros efforts pour relever leur connaissance. En tout cas, elles font l'objet d'une sérieuse préoccupation auprès de la Caf, CoNor, Ffc et la Fifa. Elles ne sont pas marginalisées ». Leur situation restera au stade embryonnaire jusqu'à quand ? La Ffc existe depuis plus de 40 ans.

Les complications sanitaires, dues au Covid-19, obligent les instructeurs internationaux, les Rwandais, Athanaz Nkitubo, officier de développement de l'arbitrage du continent, et son compatriote, Celestin Tanguira, expert technique, et l'Algérien Chérif, chargé de l'aspect physique, n'ont pas pu effectuer le déplacement. « Mais, grâce à l'explosion de la technolo-



gie, ils étaient à tout moment à nos côtés, aussi bien aux cérémonies (ouverture et clôture), et qu'aux actions pédagogiques, très pertinentes, instructives et enrichissantes. Par la vidéo-conférence, de Rwanda et d'Algérie, il était possible d'engager des débats avec les stagiaires, qui étaient à Moroni », clarifie Zeodine Abdou, l'un des arbitres instructeurs comoriens, qui assureraient l'animation des cours en salle

et au complexe omnisports de Maluzini.

Certaines lois du jeu ont subi des modifications en 2019. Mais, elles suscitent encore la controverse et sèment le désaccord aux Comores. Pour éviter que les nouvelles recommandations de la Caf/Fifa, qui seront appliquées dans les mois à venir, ne subissent pas la même confusion, la multiplication des sessions de renforcement des

capacités par des stages de formation pour certains, de recyclage pour d'autres, et de perfectionnement pour une dernière catégorie est salubre et constructive. « Chaque formation est enrichissante et indispensable. Elle permet de rehausser le niveau de performance. Soyez assidus et appliqués », rappelle Kanizat Ibrahim, patronne du CoNor.

Bm Gondet



AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

en vue de la sélection d'un Consultant Individuel pour l'«évaluation à mi-parcours du Projet Régional SWIOFish2»

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish Regional (Second South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Elle se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de Consultant Individuel qui assurera l'«évaluation à mi-parcours du Projet Régional SWIOFish2»

2. La mission du consultant est de réviser et d'évaluer si SWIOFish2 fonctionne comme prévu en termes d'efficacité, de pertinence, d'efficacité et de durabilité. Le consultant évaluera la performance du projet pour atteindre les résultats et surmonter les contraintes et pourra proposer des réorientations si nécessaire. Toutes les composantes des activités régionales de SWIOFish2 seront évaluées. L'implication des États, des parties

prenantes et leur niveau d'appropriation du projet seront également évalués;

3. La mission sera effectuée à distance avec une éventuelle mission au siège du COI.

4. Le Consultant travaillera sous la supervision de la Commission de l'océan Indien.

5. La durée estimée de la réalisation de cette mission est comprise entre le 15 décembre 2020 et le 31 mars 2021 pour une durée estimée de 31 homme-jours.

6. La Commission de l'océan Indien (COI) invite les consultants à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont en mesure de mettre en œuvre les expertises nécessaires et d'exécuter les prestations en question (curriculum vitae, copie des diplômes et attestations, références concernant l'exécution de contrats analogues, ...).

7. Une version des termes de référence est disponible sur le site web de la Commission de l'océan Indien

<https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y2-c023>

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en version électronique sous format non compressé aux adresses ci-dessus après au plus tard le **lundi 26 Octobre 2020** :

e-mail : innocent.miada@coi-ioc.org ;
njiva.r@coi-ioc.org

Référence : « (SW2/Y3-C023) *Individual Consultant for the SWIOFish2 Project Mid-Term Evaluation* »

9. Les consultants individuels seront sélectionnés en accord avec les procédures définies par les Directives de la Banque Mondiale sur la Sélection et l'Emploi des Consultants.

10. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant un courriel aux adresses visées au paragraphe 8.

RÉHABILITATION DE LA RN2

Fermeture de la route tous les soirs du 12 octobre jusqu'au 18 décembre

La société EIFAGE a commencé l'enrobage depuis le début de la semaine dernière. Pour bien avancer dans les travaux, la société va procéder à la fermeture de l'axe routier tous les soirs du 12 octobre au 18 décembre prochain.

Comme promis, la société EIFAGE a commencé l'enrobage (bitume) depuis le début de la semaine dernière à partir de Mitsoudjé. Et pour permettre à l'entreprise française de mener à bien son chantier et dans les meilleures conditions, la direction générale des routes et transports routiers a

décidé de fermer la RN2 (Moroni-Fombouni) à partir de ce lundi 12 octobre, de 22 heures à 5 heures du matin.

« Il est porté à la connaissance des usagers de la route que des travaux routiers sont en cours de réalisation sur la RN2 entre le rond-point Buscaille et Mitsoudjé. Le tronçon sera fermé tous les jours de 22 heures à 5 heures du matin. Pendant la période allant du lundi 12 octobre jusqu'au vendredi 18 décembre », lit-on dans communiqué de la direction des routes.

À cet effet, la direction prie les usagers de cette route de bien respecter les consignes mais

également de respecter les panneaux de signalisations temporaires et les consignes des brigades routières, de la gendarmerie ainsi de la police nationale afin de permettre le bon déroulement des travaux d'une part et d'éviter d'éventuels accidents d'autre part.

Pour rappel, la société EIFAGE avait 19 mois pour terminer la réhabilitation de la route nationale RN2. Après le non respect du calendrier établi, la société a eu droit à huit mois de rallonge pour finir la route.

Nassuf Ben Amad



Ministère de l'Aménagement du Territoire,
de l'Urbanisme Chargé des Affaires Foncières
et des Transports terrestre

PROJET DE RELEVEMENT POST-KENNETH ET DE RESILIENCE

PRPKR (P171361)
Crédit No.6529-KM
Don No. D549-KM



COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n° 2020- 002-UGP-AT Senior PRPKR - AMI/INDV

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

“ SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EXPERT SENIOR EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ”

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un crédit (No 6529-KM) et un don (D549-KM) de 45 millions de dollars de l'Association internationale de développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit et/ou don pour effectuer les paiements au titre du contrat d'un Expert en développement social motivé et soucieux du détail, ayant de l'expérience dans l'évaluation et la gestion des risques sociaux des projets d'infrastructure et/ou projets de résilience face aux catastrophes naturelles et climatiques de la Banque mondiale pour appuyer l'expert social national de l'Unité de Gestion du Projet (UGP). Les responsabilités, tâches ainsi que le profil sont définis dans les présentes termes de référence.

2. Objectif de la mission :

L'Objet de la mission de l'Expert en développement social est d'évaluer la gestion des risques sociaux des projets d'infrastructures et/ou projets de résilience face aux catastrophes naturelles et climatiques de la Banque mondiale et d'appuyer l'expert social national de l'Unité de gestion du projet.

3. Missions et tâches :

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, l'Expert (e) en développement social devra fournir une assistance technique de haut niveau au projet PRPKR pour la gestion de risques sociaux, y compris, entre autres, la préparation, la mise en place et le suivi des plans de réinstallation, les études d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux des projets d'infrastructures, du mécanisme de gestion des plaintes et des questions de Violences Basée sur le Genre (VBG).

Le/la Consultant (e) expert(e) en développement social aura pour fonction de fournir un appui technique et d'accompagnement à

l'UGP. Cet appui technique et d'accompagnement peut prendre la forme de :

i. Développement et de mise en œuvre d'un programme de renforcement de capacité, de formation et de monitoring à l'endroit du Spécialiste Social de l'UGP et formation pour les membres de l'UGP, sur les thématiques ci-après (sans être exclusive) : réinstallation involontaire et acquisition de terrain (conformément à l'approche du CES et de la bonne pratique internationale), inclusion sociale, Mobilisation des parties prenantes, gestion et analyse des risques sociaux des projets, analyse des documents, développement de Termes de références etc... ;

ii. Production d'avis techniques et d'expertise, et contribution à l'amélioration des documents du projet, comme les Termes de référence préparés par l'UGP, ou des versions préliminaires des instruments de sauvegardes, comme le Plan de réinstallation, conformément aux documents de références du projet et le Mécanisme de Gestion des plaintes (MGP)

iii. Révision des plans d'action en matière de sauvegardes préparés par l'UGP de manière à ce que les actions en matière de sauvegarde respectent le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) du projet et soient réalisés en synergie avec les actions et les travaux de génie civil prévus par le projet ;

iv. Echanges sous différentes formes incluant conférences téléphoniques accordées avec l'UGP pour fournir un avis technique sur des aspects ponctuels ;

v. Des visites sur le terrain planifiées par l'UGP une fois que cela serait possible dans le contexte de l'actuelle crise sanitaire ;

vi. Et toutes autres tâches d'assistance technique et d'accompagnement nécessaires au bon déroulement des activités de sauvegarde sociale du projet.

4. Profil du consultant

Le/la candidat(e) devra posséder de solides compétences en matière de communication, de relations interpersonnelles et d'analyse pour appuyer l'Unité de gestion du projet.

* **Niveau d'étude** : Le/la consultant(e) expert (e) social senior du PRPKR doit avoir au moins un diplôme de Master II dans le domaine Social, du genre, d'étude d'impact environnemental et social, ou un autre diplôme pertinent.

* **Expérience professionnelle** : Avoir au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles dans la préparation, suivi et/ou évaluation d'études d'impacts sociaux et d'appui aux projets de développement sociaux notamment concernant la réinstallation physique et économique, l'engagement inclusif de parties prenantes, et les aspects genre selon les standards de la Banque mondiale.

* **Connaissances linguistiques** : Avoir une parfaite maîtrise de la langue Française (écrite et orale) ; les compétences en anglais sont un atout.

* **Outils informatiques** : Maîtrise de logiciels Office ; la maîtrise d'autres logiciels en matière de réinstallation involontaire est un atout

* **Personnalités** : Le/la candidat(e) devra posséder de solides compétences en matière de communication, de relations interpersonnelles et d'analyse pour appuyer l'Unité de gestion du projet.

5. Conditions d'emploi

La consultation couvre une période de douze (12) mois renouvelable en fonction des performances du consultant et de la mission d'assistance technique.

Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

* Une lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet ;

* Un curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (3) personnes pouvant

attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;

* Les copies des diplômes et des attestations de travail figurant sur le CV.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2016, révisée 2017, 2018). La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées physiquement ou par courriel électronique aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le **22 octobre 2020 à 14 h 00 (heure locale en Union des Comores)** avec la mention « **Candidature au poste d'Expert en développement social senior** »

Adressé à : Monsieur le **Coordonnateur** du Projet « Manifestation d'intérêt Réf. n°2020- 002- UGP-AT Senior - AMI/INDV, au Bureau du PRPKR. MAUAFTT, **Unité de Gestion du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience ; Rue Corniche Sis à l'Enceinte du projet PALU, Bat. DGEAT 2ème étage, BP 12 Moroni, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres.**

Moroni-Union des Comores,

Mails :
cor.ugp.prpkr@gmail.com; rpm.ugp.prpkr@gmail.com; rpse.ugp.prpkr@gmail.com

Téléphone : +269 332 15 85

Lancé le vendredi 02 octobre 2020